



COORDINATION ET ANIMATION DU PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN AUVERGNE- RHONE-ALPES – BILAN 2022

29/03/2023

Partenaires financiers



TABLE DES MATIERES

Contexte.....	4
Implication de FREDON dans la lutte contre l'ambroisie.....	4
Organisation de l'équipe FREDON « Ambroisie ».....	4
Renforcement et animation du réseau de référents ambroisie.....	5
Résultats de l'enquête nationale auprès des référents ambroisie - Extraits.....	9
Bilan par actions programmées.....	11
Coordination régionale	11
Action 1.1 – GT régionaux.....	11
Action 1.2 - PRSE.....	11
Action 1.3 – Coordination et plan d'action	12
Actions 1.4 et 1.4 bis – Base de données et portail Web.....	12
Action 1.5 – Lien avec l'Observatoire national des ambrosies.....	14
Animation-information	14
Action 2.1 – Réunion d'information des référents.....	14
Action 2.2 – Soutien à la désignation de référents via les EPCI.....	14
Action 2.3 – Prestation EPCI	15
Action 2.4 – Soutien à la communication des référents.....	15
Action 2.5 – Information des publics relai (professionnels hors agricole).....	16
Action 2.6 – Webinaires d'information.....	16
Action 2.7 – Midis de l'ambroisie.....	17
Action 2.8 – Interventions auprès des apprenants en établissements agricoles	17
Action 2.9 – Favoriser les Liens entre Référents et agriculteurs.....	17
Action 2.10 – Favoriser le lien local entre FREDON et techniciens des coop. et négoce	18
Action 2.11 – Retour d'Expériences à valeur d'exemple	18
Action 2.12 – Prospections de terrain	19
Action 2.13 – Communications média et « large public ».....	20
Action 2.13 bis – Communications techniques écrites.....	22
Action 2.14 – Participation à des évènements.....	23
Action 3 – Relances collectives par e-mail des signalements d'ambroisie.....	24

Action 4 – Relances individuelles des signalements d'ambroisie.....	26
Action 5 - Médiation.....	28
Actions complémentaires	30
Formation des référents ambroisie.....	30
Suivis d'évènements et de manifestations.....	32
ANNEXES.....	34
Analyse de l'évolution des signalements en fonction des relances collectives par e-mail.....	34
Vue générale action d'information	35

CONTEXTE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une espèce végétale envahissante originaire d'Amérique du Nord, introduite en Europe au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Son aire de répartition sur le continent européen n'a cessé de s'accroître au cours du 20^{ème} siècle, avec une accélération notable de son expansion ces 50 dernières années. En France, la région Auvergne-Rhône-Alpes est de loin la plus impactée par sa présence, la quasi-totalité de son territoire étant touchée, certains secteurs (vallée du Rhône, Vals de Loire et d'Allier, Limagne ...) présentant par ailleurs les densités de populations d'ambrosie les plus fortes de l'hexagone.

Outre son implantation naturellement favorable en bordure des cours d'eau, cette espèce annuelle a d'excellentes facultés de développement, dès le début du printemps, sur tous types de terres dénudées ou remaniées par les activités humaines. Sa présence sur des parcelles cultivées peut entraîner des baisses de rendement significatives, et des surcoûts de gestion importants pendant de nombreuses années. Son implantation dans les espaces naturels transitoirement dégradés peut entraîner une altération de la biodiversité locale par la banalisation rapide des milieux. Le fort pouvoir allergène du pollen de l'ambrosie, émis principalement entre début août et fin septembre, engendre chez près de 10% de la population en Auvergne-Rhône-Alpes (jusqu'à 21% dans les zones les plus touchées du couloir rhodanien) des réactions allergiques potentiellement sévères (rhinites, conjonctivites, asthme...), avec des conséquences notables sur la qualité de vie des personnes les plus sensibles. Le coût sanitaire global annuel de l'ambrosie est estimé à plus de 40 millions d'euros en région Auvergne-Rhône-Alpes ces dernières années (source ORS ARA - 2017).

Implication de FREDON dans la lutte contre l'ambrosie

Depuis 2012, un plan de lutte contre l'ambrosie est mis en œuvre sur l'ex-région Auvergne, appuyé par un cadre réglementaire (arrêtés préfectoraux) qui impose la destruction de cette plante, et qui s'est vu consolidé par l'intégration de la problématique 'ambrosie' dans le code de la santé publique en 2017, avec une description clarifiée des mesures pouvant être mises en œuvre localement pour surveiller et contrôler son développement (3 espèces sont en fait concernées).

L'animation du plan de lutte régional, financé et piloté par l'Agence Régionale de Santé, est assurée par FREDON Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2014 ; d'abord sur la zone ex-Auvergne puis sur la totalité du territoire régional depuis 2017. FREDON AuRA contribue par ailleurs à l'animation du programme d'actions découlant de l'action 13 du PRSE3 (*réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants*) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Organisation de l'équipe FREDON « Ambrosie »

Début 2019, une réorganisation de l'équipe « Ambrosie » au sein de FREDON AURA a été initiée au niveau régional. Cette nouvelle structuration a notamment permis une répartition homogène des collaborateurs sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes, apportant ainsi plus de proximité des agents de FREDON AURA avec :

- Les délégations départementales de l'ARS ;
- Les référents ambrosie locaux (communaux et intercommunaux) ;
- Les acteurs agricoles et non agricoles locaux.

Par ailleurs, la coordination régionale réalisée par FREDON AURA permet une unité des messages et des actions sur tout le territoire.

L'équipe ambrosie de FREDON AURA se compose de 10 agents en 2022 :

<https://ambrosie.fredon-aura.fr/vos-correspondants/>

Renforcement et animation du réseau de référents ambroisie

En 2020, à la suite des élections municipales et du renouvellement des élus, il a été jugé essentiel de réactualiser la base de données des référents ambroisie à l'échelle nationale.

Pour cela, un formulaire de désignation en ligne a été créé, dès 2020, par l'Observatoire des ambroisies et diffusé très largement au niveau national. FREDON AURA a relayé cet outil à de nombreuses reprises en 2020 et 2021 (communications régionales, échanges avec les collectivités...) afin de dynamiser la désignation de référents ambroisie sur le territoire.

En 2022, la désignation des référents ambroisie se faisait directement sur la [plateforme Signalement Ambroisie](#), qui devait devenir l'unique mode de désignation des référents. Toutefois, des courriers d'incitation à la désignation de référents 'ambroisie' envoyés par différentes préfectures (département 03, 38 et 63 notamment) aux collectivités territoriales mentionnaient encore le formulaire créé par l'Observatoire. Ce dernier est donc resté actif en 2022 pour éviter toute perte d'informations.

FORMULAIRE OBSERVATOIRE DES AMBROISIES

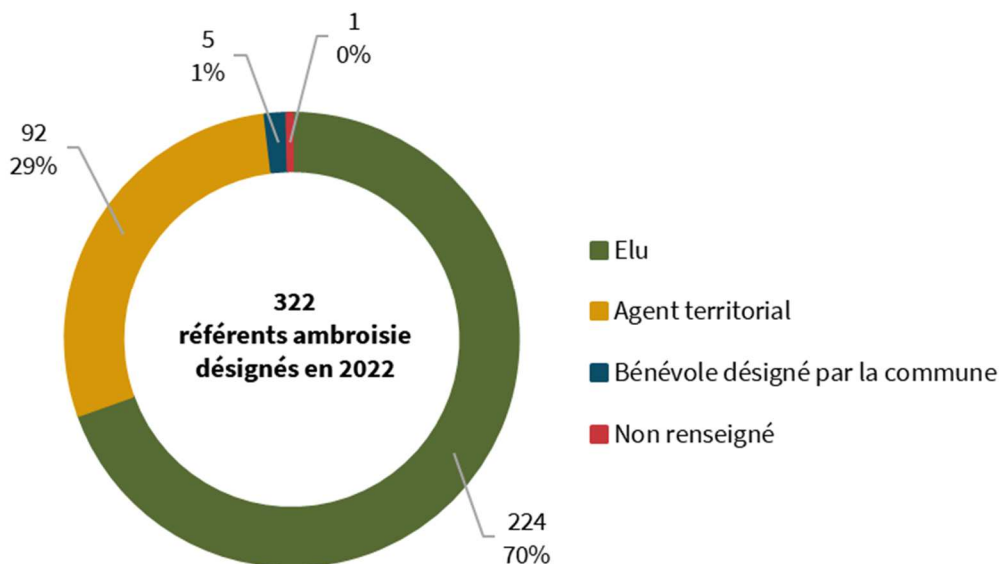
En 2022, 322 référents ambroisie (communaux ou intercommunaux) ont été désignés via le formulaire de l'Observatoire des Ambroisies :

Dép.	Communes		Communautés de communes	
	Nb référents	Nb communes avec référent(s)	Nb référents	Nb EPCI avec référent(s)
01	6	6	0	0
03	110	99	3	3
07	5	4	0	0
15	4	3	0	0
26	5	4	1	1
38	95	81	7	5
42	4	4	1	1
43	2	2	0	0
63	67	55	1	1
69	0	0	0	0
73	6	6	0	0
74	3	3	1	1
Total	307	267	14	12

(+ 1 référent sur département de l'Ain)

Le détail des désignations de référents via le formulaire de l'Observatoire des ambrosies en 2022 est le suivant :

- 280 collectivités (267 communes, 12 communautés de communes et 1 département) ont désigné au moins un référent ambrosie sur leur territoire ;
- Plus de 2/3 des référents désignés sont des élus de collectivités (cf. graphique ci-dessous) ;
- Environ 50% n'assuraient pas la charge de référent ambrosie en 2021.



Statut des référents nommés en 2022 via le formulaire de l'Observatoire des ambrosies

Le formulaire permet également de sonder les besoins de formation des référents dès leur inscription. Sur les 322 référents désignés en 2022 :

- 28% des inscrits (soit 91 référents) déclarent avoir déjà suivi une formation « Ambrosie » ;
- 36% des inscrits (soit 117 référents) déclarent avoir besoin d'une formation « Ambrosie » ;
- 41% des inscrits (soit 132 référents) n'ont jamais suivi de formation « Ambrosie » mais ne souhaitent pas être sollicités pour une future formation. Il conviendra de rester attentifs pour s'assurer de la bonne appropriation des méthodes de lutte contre l'ambrosie et, plus généralement, de l'engagement de ce public ;
- Seulement 5% des inscrits (soit 15 référents) déclarent être déjà formés à l'utilisation de la plateforme de signalement.

	Elus	Agents territoriaux
Formés	27% (61 référents)	33% (30 référents)
Besoin de formation	31% (69 référents)	50% (46 référents)
Non formés mais ne souhaitent pas de formation	47% (106 référents)	24% (22 référents)
Total	224	92

A noter : la somme des pourcentages annoncés dans ce paragraphe est supérieure à 100% car certains référents déjà formés souhaitent tout de même bénéficier d'une nouvelle formation et sont donc comptabilisés également dans la rubrique « Besoin de formation ».

Au 13/01/2023, 53 contacts ne figurent pas dans l'annuaire Atlasanté ; 18 de ces référents souhaitent pourtant bénéficier d'un accès sur la [plateforme Signalement Ambrosie](#).

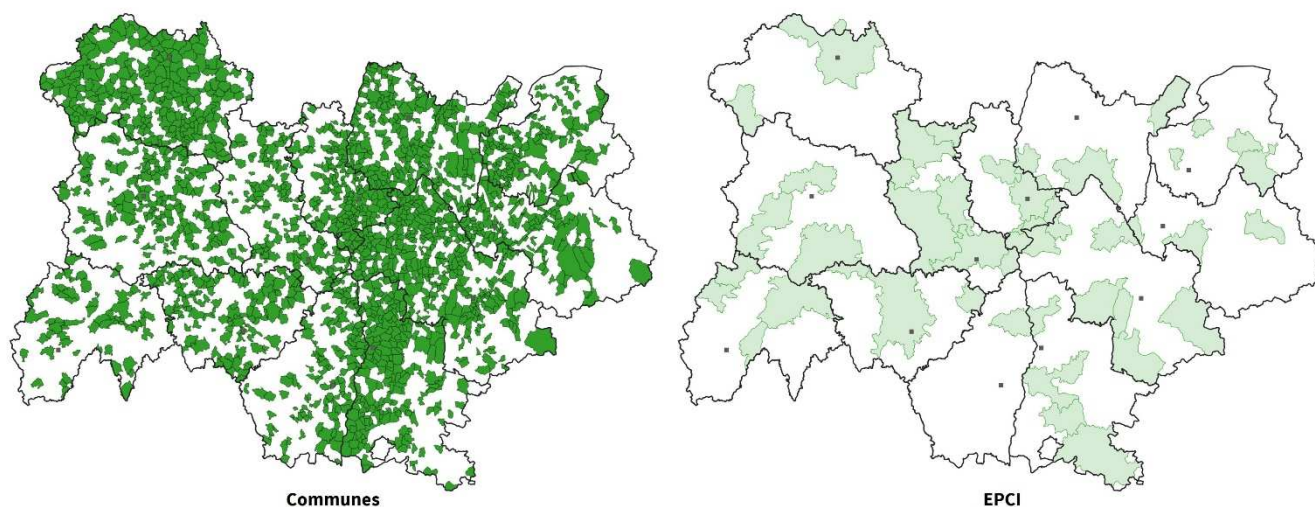
Au 13/01/2023, l'annuaire Atlasanté recense 2 693 référents ambroisie désignés à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dép.	Communes			Communautés de communes	
	Nb référents	Nb communes avec référent(s)	Superficie couverte (%)	Nb référents	Nb EPCI avec référent(s)
01	315	226	60,3	4	4
03	318	223	72,6	3	2
07	150	119	34,5	1	1
15	78	56	27,1	5	4
26	260	194	54,2	4	3
38	417	306	61,0	9	7
42	148	120	36,0	11	7
43	148	112	46,3	3	3
63	236	177	37,6	3	3
69	217	156	56,8	6	4
73	173	131	40,2	4	3
74	161	122	44,4	5	4
Total	2621	1942	48,1%	58	45

(+ 14 référents ambroisie non rattachés à une collectivité)

Annuaire Atlasanté - Tableau récapitulatif des contacts ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes

D'après la base Atlasanté, 1 987 collectivités (1 942 communes et 45 communautés de communes) ont désigné au moins un référent ambroisie sur leur territoire.



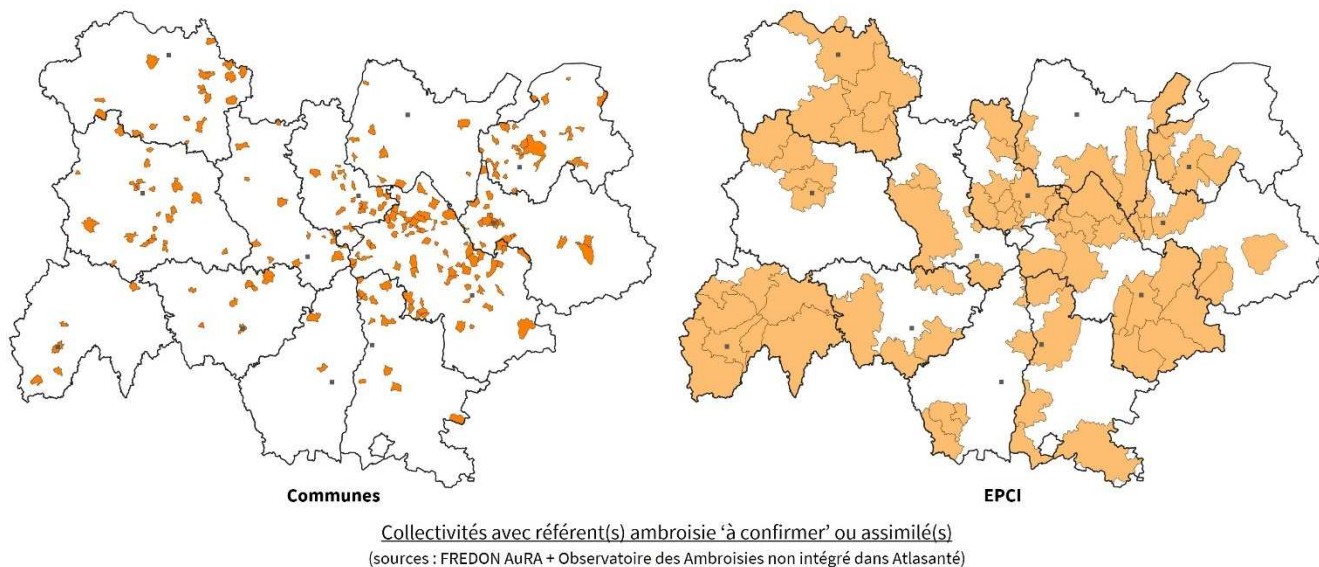
Collectivités avec référent(s) ambroisie connu(s) sous Atlasanté

Les référents nouvellement désignés sur la [plateforme Signalement Ambroisie](#) peuvent préciser leurs besoins de formation dès l'inscription. Nous ne disposons pas de ces données à ce jour.

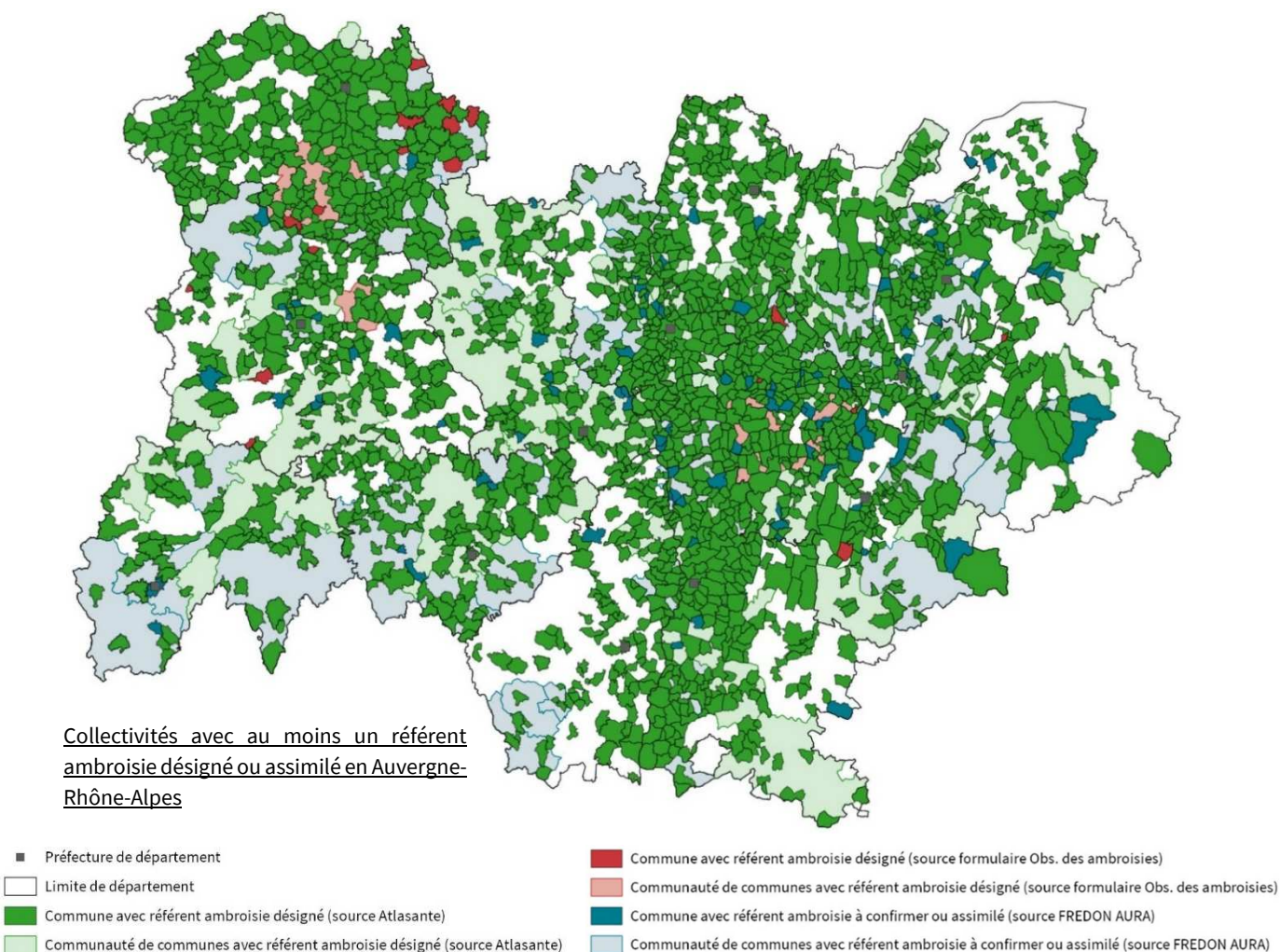
DEMARCHAGE DES COLLECTIVITES PAR FREDON AURA

En parallèle, FREDON AURA a maintenu un travail de démarchage des collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes afin de renforcer le réseau des référents sur le territoire.

En 2022, 333 contacts supplémentaires ont ainsi été identifiés par FREDON AURA, sur un total 265 collectivités (référents « à confirmer » ou assimilés). Il s'agit majoritairement d'agents territoriaux ou d'élus non identifiés officiellement mais qui restent tout de même impliqués dans la lutte contre l'ambrosie sur leur territoire.



La carte ci-dessous permet de visualiser les collectivités ayant désigné au moins un référent ambrosie (ou assimilé) sur leur territoire. Elle agrège les 3 sources de données décrites précédemment.



DESIGNATION DE SENTINELLES AMBROISIE

En parallèle, des sentinelles ambroisie peuvent agir en soutien du maire et du référent, uniquement sur le terrain, dans l'application du plan de lutte contre les ambrosies (prospection, sensibilisation...). La sentinelle ambroisie ne possède pas de compte sur la [plateforme Signalement Ambroisie](#).

Un formulaire de désignation a été créé par FREDON AURA en 2022 afin de permettre à ces acteurs d'être identifiés. Ce formulaire a été diffusé largement aux collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes, via le portail [ambroisie.fredon-aura.fr](#) et les différentes communications réalisées en cours d'année.

19 sentinelles ambroisie ont été désignées via ce formulaire en 2022.

La faiblesse de ces désignations traduit le peu d'intérêt que les collectivités ont porté en 2022 pour ce dispositif de « sentinelles ». Ce constat pose la question du maintien pour de la campagne 2023 de ce statut de 'sentinelle' dont la fonction dans le plan de gestion de l'ambroisie n'est pas évidente à distinguer de celle du référent 'traditionnel' pour les collectivités.

Résultats de l'enquête nationale auprès des référents ambroisie - Extraits

Afin de réaliser un bilan des actions de terrain menées en 2022 par les référents ambroisie à l'échelon national, l'Observatoire des Ambrosies a réalisé une enquête dans le courant de l'automne 2022 par la diffusion d'un questionnaire auprès de l'ensemble des référents désignés par les collectivités en France. Une enquête similaire avait été réalisée pour la première fois en 2020, et l'objectif est de renouveler ce sondage tous les deux ans.

Il y a eu au total 270 répondants (France entière) au questionnaire ; 146 d'entre eux sont des référents 'ambroisie' d'Auvergne-Rhône-Alpes (54%). Voici quelques-unes des données marquantes qui ressortent de cette enquête, concernant le réseau de référents d'Auvergne-Rhône-Alpes.

94 répondants sur les 146 d'AuRA sont des élus (= 64,4%), 30,1% sont des agents territoriaux (les autres répondants sont principalement des bénévoles désignés par les collectivités).

Départements	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Nbre répondants (%)	19 (13%)	3 (2,1%)	5 (3,4%)	4 (2,7%)	26 (17,8%)	27 (18,5%)	9 (6,2%)	9 (6,2%)	8 (5,5%)	13 (8,9%)	14 (9,6%)	9 (6,2%)

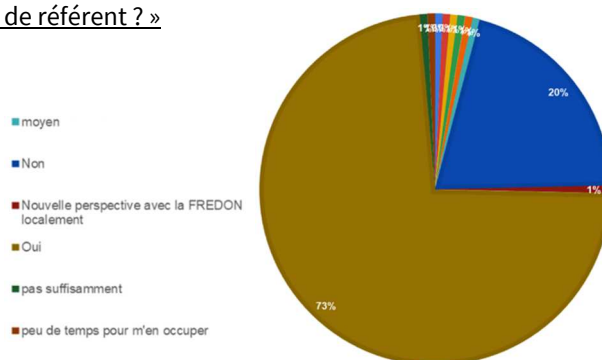
- « Vous sentez-vous suffisamment accompagné dans votre rôle de référent ? »

Niveau national : 77% répondent OUI

Niveau AuRA : 73% répondent OUI

20% disent non

Le reste : réponses intermédiaires ou ciblant un point particulier



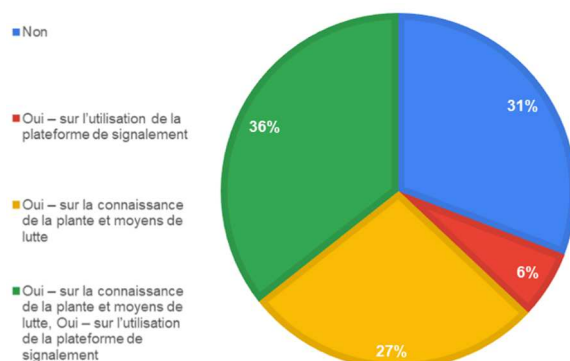
- « Avez-vous déjà suivi une formation ambroisie ? »

Niveau national : 71% répondent OUI

(augmentation depuis 2020 [55%])

Niveau AuRA : 69% répondent OUI

(Connaissance plante et moyens de lutte et/ou plateforme signal.)



- « Selon vous, quel est le niveau d'envahissement (par l'ambrosie) sur votre collectivité ? »

62,3% des référents l'estiment « moyen » ou « fort ».

30,1% perçoivent les populations d'ambrosie comme étant « en croissance », 42,5% comme « stables », 11% « en diminution ». 89% des référents déclarent faire au moins une visite de surveillance par an (71,5% d'entre eux font plus de 2 surveillances annuelles).

- « Contactez-vous les ayants-droits des sites envahis lorsque de l'ambrosie a été découverte ? »

63,7% des référents répondent qu'ils le font à minima une fois dans l'année du signalement ou de l'observation.

- « Avez-vous eu des conflits avec les ayants droits ? »

Près de 7% des répondants disent avoir vécu une situation conflictuelle.

- « Pensez-vous utile d'utiliser du coercitif face à l'inaction d'un ayant droit, après un rappel d'une obligation de gestion ? »

43,2% des référents pensent que OUI.

- « Utilisez-vous la plateforme de signalement ambrosie ? »

OUI pour 71,9% des référents.

Au niveau national, 43% des référents déclarent ne pas l'utiliser.

- « Avez-vous reçu un message d'alerte de signalement sur votre territoire cette année ? »

45,9% des référents ont reçu une « alerte signalement » en 2022.

23,9% des messages d'alerte émanaient de FREDON

BILAN PAR ACTIONS PROGRAMMEES

Coordination régionale

ACTION 1.1 – GT REGIONAUX

Objectifs : fédérer les acteurs au niveau régional par l'organisation de groupes de travail.

Réalisation 2022 : Une partie des objectifs a été réalisée :

- Une réunion d'un groupe de travail « Agri resserré » le 7 février 2022 en visio-conférence ;
- Une réunion de concertation avec les syndicats agricoles sur les cas difficiles agricoles le 5 juillet 2022 en visio-conférence. Cette rencontre a été l'occasion de partager quelques-uns des retours d'expérience de situations complexes rencontrées par les collaborateurs FREDON. Face à la prolifération de l'ambroisie, notamment en cultures biologiques, plusieurs exploitations sont complètement démunies. À ceci s'ajoute pour plusieurs agriculteurs des grandes difficultés personnelles qui font que l'ambroisie n'est plus une priorité. Est également ressorti des discussions un besoin d'aide financière et/ou de contraintes coercitives (selon le point de vue des parties) pour accompagner la lutte contre l'ambroisie. Car celle-ci est pour le moment essentiellement basée sur la bonne volonté des principaux impactés. Le soutien des syndicats dans la gestion de ces cas difficiles a été acté dans la limite de leurs possibilités.
- Aucune réunion régionale en visio-conférence des Groupes de Travail « Grands Linéaires » et « Milieux aquatiques » n'a été réalisé en 2022. Elles doivent être envisagées début 2023.
- Concernant les réunions terrain, le niveau régional ne semble pas être adapté. Nous n'avons pas réussi à mobiliser les acteurs sur ce niveau.
- Plusieurs expériences à valeur d'exemple (vidéo et articles) ont été collectées au cours de l'année 2022. Elles seront diffusées en 2023 via les différents médias (site internet, newsletters...) à destination des référents et agriculteurs.

Perspectives 2023 :

- 1 réunion en visio du GT Milieux aquatiques (+ mise à jour du listing des structures à convier)
- 1 réunion en visio du GT Gestionnaires Linéaires
- 1 réunion en visio du GT Agri
- 1 réunion MSA (aspect santé des agriculteurs)
- 2 réunions 'bilan de campagne' avec les techniciens agricoles
- Fourniture de supports écrits pour insertion dans les documents relayé par la DRAAF

ACTION 1.2 - PRSE

L'animation du plan de lutte contre l'ambroisie s'intègre dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement PRSE3 (action 13 : Réduire l'exposition de la population aux pollens allergisants). FREDON AuRA participe aux réunions du comité technique élargi afin de définir les orientations du plan.

Objectifs : Participation aux réunions de construction et de suivi du PRSE4 et l'animation de la réunion bilan régionale PRSE 3.

Réalisation 2022 : Une partie des objectifs a été réalisée au travers de la participation active de 5 collaborateurs FREDON à la réunion bilan PRSE3 du 3 octobre 2022. Nos collaborateurs ont largement communiqué autour de cette réunion pour faire participer le maximum d'acteurs. Des bilans écrits (notamment de la fiche PRSE) ont aussi été produits pour répondre aux demandes des animateurs du PRSE3.

Perspectives 2023 : Participation aux réunions de construction et de suivi du PRSE4.

ACTION 1.3 – COORDINATION ET PLAN D’ACTION

Objectifs : Réunions régulières de coordination de l'action avec l'ARS ARA et participation à des réunions d'associations des maires sur région.

Réalisation 2022 :

- 6 réunions de Comité Technique Régional (CTR) (correspondants départementaux ARS + collaborateurs FREDON) tout au long de la campagne ambroisie 2022. Ces réunions ont permis de :
 - Echanger et harmoniser les positions sur les différentes visions entre département et sur les actions à mener dans les cas difficiles
 - Ajuster les orientations régionales
 - Uniformiser le discours dans les départements
 - Stimuler la mobilisation sur des départements encore peu impliqués
 - Disposer de réactivité pour les réponses techniques avec tous les interlocuteurs
 - Travailler plutôt le relai de la part des asso des maires qui ressortent comme un outil intéressant afin d’assurer la continuité du suivi de plan d’action sur la saison.
- 4 réunions en visio de coordination régionale + liens téléphoniques et mails réguliers entre ARS et FREDON
- Participation active aux réunions des comités de coordination des départements 03 (8 mars), 15 (1^{er} juin), 43 (3 mai) et 73 (6 juillet). Pour les départements 01, 38, 69, 74 : comités prévus en 2022 mais finalement déplacés en 2023.
- Rencontres des présidents des associations des Maires des départements 69 et 43 : d’après eux, notre participation lors de leurs réunions sur d’autre sujet n’est pas pertinente pour informer les maires. Leur mode d’information prioritaire est leur bulletin envoyé à tous les maires de leur département.
- Participation aux salons organisés par l’association des Maires des départements 03, 26 et 74 (Cf. paragraphe « action 2.14 »)

Perspectives 2023 :

- Réunions de Comité Technique Régional (CTR) à poursuivre en 2023 (selon le format et la fréquence de l’année 2022 -un compte-rendu synthétique des décisions pourrait permettre de mieux fixer les orientations validées)
- Réunions régulières de coordination de l'action avec l'ARS ARA
- Participation active aux réunions des comités de coordination départementaux
- Participer à des réunions d’associations des Maires, et notamment à des salons visant les collectivités
- Etablir un bilan sur le niveau d’implication des communes dans le traçage de leurs actions sur la plateforme de signalement

ACTIONS 1.4 ET 1.4 BIS – BASE DE DONNEES ET PORTAIL WEB

Objectifs : Mise à jour de l’interface de consultation de la base de données FREDON et du Portail Régional Ambroisie, pour une communication plus efficace et une consultation plus intuitive des actions au fil de l’eau.

Réalisation 2022 :

- Base de données FREDON de suivi des actions et de consultation simplifiée de l’ensemble des contacts des référents
 - Construction d’une nouvelle interface avec consultations et export au fil de l’eau des actions ambroisies. L’interface a été rendue accessible en lecture pour chaque Délégation Départementale ARS avec des identifiants dédiés.
 - Il n’a pas été possible en 2022 de connecter efficacement la base de données Atlasanté (recevant les inscriptions des référents via le nouveau formulaire) et la Base de Données FREDON pour la mise à jour des nouveaux référents : impossible d’obtenir le SIREN des collectivités en export ainsi que les numéros de téléphone via l’outil FTP qui devait être fournis par Atlasanté.
 - Fin 2022, la base de données FREDON contient :
 - 880 actions saisies par les collaborateurs ;
 - 8 561 données de référents ambroisies pour 4003 communes et 175 EPCI ; Nous avons pris le parti de conserver un maximum de données historiques dans notre base afin d’avoir toujours une accroche lors de

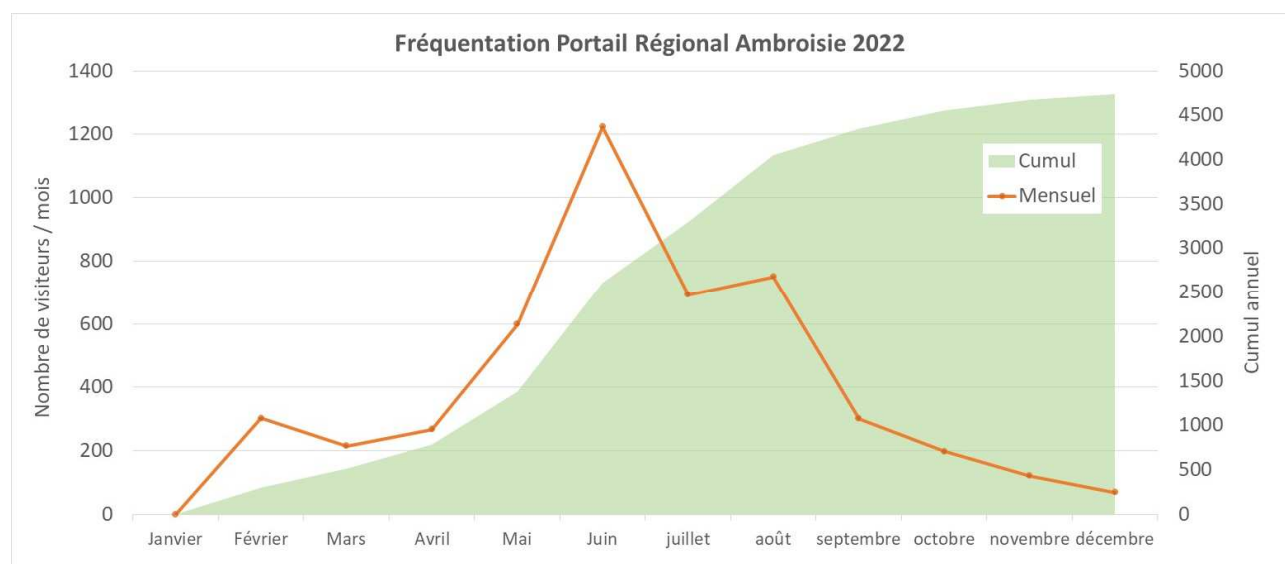
contact avec les collectivités. Ces données sont mises à jour au fil de l'eau en fonction des actions menées sur les territoires. Les collaborateurs FREDON invitent systématiquement les interlocuteurs à se désigner comme référent officiellement via le formulaire approprié.

- 333 nouveaux référents sur 235 communes qui ont été enregistrés par les collaborateurs FREDON lors de contacts avec les collectivités ;
- 137 consultations de collaborateurs Délégation Départementale ARS avec des disparités par département.

- Portail web Régional Ambroisie

FREDON AURA a complètement refondu le site avant le démarrage de la saison 2022. Le site est maintenu sous la dernière version du CMS Wordpress à l'adresse suivante : ambroisie.fredon-aura.fr. Il a été mis à jour régulièrement tout au long de l'année par 2 collaborateurs FREDON. L'objectif était d'offrir une interface plus claire et intuitive divisée en 6 blocs allant à l'essentiel : Signaler / Agenda / Documentation / Référent / Missions / Contacts.

En 2022, le site a enregistré plus de 4 700 visites pour 12 000 pages consultées. De juin à août 2022, la moyenne des visites s'élève à 30 internautes uniques par jour avec un record à 113 en semaine 25 (20 au 24 juin).



Les pages les plus consultées sont listées dans le tableau suivant. On remarque une bonne fréquentation de la rubrique « Documentation et Réglementation ».

PAGES LES PLUS VISITEES

Accueil	3 552
Documentation & Réglementation	3 014
Le référent Ambroisie	1 490
Agenda des visios, formations, ateliers...	1 454
Vos correspondants	950
Signaler l'Ambroisie	927
Nos missions	261
TOTAL	11 648

Perspectives 2023 :

- Base de données mise à jour tout au long de la campagne (au moins tous les mois)
- Extraction possible de l'ensemble des données sous format de tableau xls
- Site internet mis à jour régulièrement

ACTION 1.5 – LIEN AVEC L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES AMBROISIES

Objectifs : Participation au GT FREDON France et à la construction de nouveaux outils de communication et de conseil aux référents.

Réalisation 2022 : Participation active aux réunions du GT-EESH (groupe de travail sur les espèces exotiques impactant la santé humaine) les 28 mars et 24 octobre 2022, ainsi qu'à la réunion du comité National EESH le 1er décembre.

Perspectives 2023 : Poursuivre le lien nécessaire entre les actions menées à l'échelle régionale et la démarche nationale en continuant à participer aux réunions de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine.

Animation-information

ACTION 2.1 – REUNION D'INFORMATION DES REFERENTS

Objectifs : 2 réunions d'information des référents par département - priorité donnée à l'échelle intercommunale

Réalisation 2022 : 24 réunions d'information des référents communaux réalisées à l'échelle intercommunale

DEPARTEMENT	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Nb. Actions	4	1	1	1	5	2	2	2	2	0	2	2
Nb. Participants	57	20	8	22	49	20	23	15	25	0	18	45

Pour chaque réunion, les EPCI (communautés de communes, d'agglomération et métropole) ont été sollicitées pour participer à l'organisation de ces réunions. L'objectif était de mobiliser et de favoriser une dynamique intercommunale. Cette démarche n'a pas toujours été possible et l'implication des EPCI (animateurs ou élus) dépend beaucoup des secteurs et de la volonté locale.

La démarche portée à l'échelle EPCI montre son intérêt. Cela permet de favoriser et surtout de maintenir une dynamique intercommunale nécessaire à une bonne prise en charge de l'ambrosie par les référents communaux.

Les réunions d'information technique et réglementaire des référents communaux est un format qui fonctionne très bien pour une montée en compétence des référents (élus et agents communaux). Il a été beaucoup plus facile en 2021-2022 de mobiliser des référents pour une réunion d'information que pour une formation (formations CNFPT ou formations pour élus).

Perspectives 2023 : Continuer de favoriser le format réunion d'information / formation des référents communaux à l'échelle intercommunale

ACTION 2.2 – SOUTIEN A LA DESIGNATION DE REFERENTS VIA LES EPCI

Objectifs : appui à 1 référent intercommunal / département.

Réalisation 2022 : Appui auprès des référents intercommunaux pour stimuler la prise en compte locale de la problématique ambrosie et la désignation de référents communaux sur leur territoire. 27 actions recensées :

DEPARTEMENT	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Nb. Actions	1	2	2	2	3	12	3	2	1	1	11	8

Il est difficile d'identifier le nombre précis de soutiens apportés aux correspondants intercommunaux sur la désignation des référents communaux de leur territoire. D'autres actions complémentaires de soutien auprès des référents intercommunaux sont réalisées et contribuent aussi à les soutenir sur la désignation des référents communaux de leur territoire (Cf. paragraphe précédent).

Perspectives 2023 :

- Continuer de favoriser la dynamique de désignation des référents communaux via des correspondants et des relais intercommunaux
- Organiser 1 réunion régionale en visio destinée à l'ensemble des correspondants 'ambrosie' des EPCI

ACTION 2.3 – PRESTATION EPCI

Objectifs : Accompagnement à la mise en place d'un plan de gestion communal ou intercommunal de collectivité de façon plus intense sur certains secteurs impliqués

Réalisation 2022 :

Une prestation FREDON a été réalisée auprès de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) : Cette collectivité a pris en main la coordination et l'animation du réseau de référents communaux au niveau de l'intercommunalité depuis plus de 10 ans. Elle a souhaité en 2022 recentrer son action sur l'accompagnement des référents dans l'élaboration et l'application de plans d'actions concrets. FREDON a donc proposé d'accompagner la CAPI dans la coordination des actions Ambroisie auprès des communes sur l'ensemble de son territoire.

Les 22 communes de la CAPI ont été ciblées pour prendre part à la prestation. Les actions se sont ensuite basées sur le volontariat et les sollicitations à FREDON AURA. Soit au total, 18 communes qui ont été accompagnées ou qui ont participé aux réunions et à la formation.

De nombreuses actions ont été mises en place tout au long de la saison avec comme but de remobiliser, de former et de redonner l'entière responsabilité de la gestion de la lutte obligatoire contre l'ambroisie à feuilles d'armoise aux communes du territoire (visite terrain, formation, sensibilisation des élus, élaboration de plans d'actions, appui technique...).

Des plans d'actions types ont été édités pour chaque commune visitée et la prestation 2023 aura pour but de mettre en place ces plans d'actions communaux de manière effective et d'initier ce travail avec les communes n'ayant pas bénéficiées de l'accompagnement en 2022.

Perspectives 2023 :

- Poursuivre la prestation auprès de la CAPI, notamment auprès des communes moins accompagnées en 2022
- Proposer plus largement ce type de prestation d'accompagnement aux EPCI qui en auraient besoin

ACTION 2.4 – SOUTIEN A LA COMMUNICATION DES REFERENTS

Objectifs : 2 actions / département de soutiens à des référents sur la méthodologie de communication auprès des différents acteurs de leur territoire.

Réalisation 2022 : Les objectifs sont dépassés avec de nombreuses actions menées sur les 12 départements, par exemple : aide à la communication et l'organisation de sessions d'arrachage citoyens, aide à la rédaction de trame d'article de presse et/ou pour les bulletins municipaux, nombreux prêts d'exposition ambroisie et/ou capt'ain Allergo. Cette action est essentielle pour que les référents démultiplient la sensibilisation auprès des acteurs de leur commune.

Prêts des expositions 'Ambroisie' et 'Cap'tain Allergo' par FREDON AuRA en 2022 (liste non exhaustive) :

DATE	DPT	LIEU	TYPE EXPO	COMMENTAIRE	DUREE (semaine)
13/04/2022	43	LE PUY EN VELAY	Ambroisie	Chambre Agri	3
02/05/2022	43	FONTANNES	Ambroisie	LEGTA Bonnefont	5
03/05/2022	38	CC DES VALS DU DAUPHINE	Ambroisie		
05/05/2022	63	ISSOIRE	Ambroisie + Capt'ain Allergo	Semaine verte	0,71
10/05/2022	63	SAINT ELOY LES MINES	Ambroisie	Forum "à votre santé"	0,14
21/05/2022	63	SALLEDES	Ambroisie	ADVEP - Fête de la Nature	0,28
21/05/2022	63	CPIE 63	Capt'ain Allergo	Expo Sciences	0,28
15/06/2022	26	ALIXAN	Capt'ain Allergo	Primaires	0,14
22/06/2022	07	GRAVIERES	Ambroisie		4
26/06/2022	38	SALAGNON	Ambroisie		
27/06/2022	73	SAINT BERON	Ambroisie		4
04/07/2022	74	ANNECY	Ambroisie		4
06/07/2022	69	LARAJASSE	Ambroisie		
08/07/2022	43	SAINT PAL DE MONS	Ambroisie	Médiathèque	3
29/07/2022	63	ISSOIRE	Ambroisie	Journées Auvergnates	0,42
08/09/2022	63	CPIE 63	Ambroisie	Ecopôle Val d'Allier + Autres	4
05/10/2022	63	COURNON D'AUVERGNE	Ambroisie	Sommet Elevage	0,57
10/11/2022	26	VALENCE ROMANS AGGLO	Capt'ain Allergo	Primaires	0,14
17/11/2022	07	SAINT ANDRE DE CRUZIERES	Ambroisie		
21/11/2022	38	ANNOISIN CHATELANS	Ambroisie		
29/11/2022	26	BOURG DE PEAGE	Ambroisie + Capt'ain Allergo	BTSA GPN	

Perspectives 2023 : Poursuite de cette action essentielle pour que les référents démultiplient la sensibilisation et l'information auprès des acteurs de leur commune.

ACTION 2.5 – INFORMATION DES PUBLICS RELAI (PROFESSIONNELS HORS AGRICOLE)

Objectifs : 1 réunion par département d'information pour des publics relai ou des professionnels non agricoles (Entreprises de TP, Gestionnaires de linéaires, Contrats locaux de santé...)

Réalisation : Cette action est difficile à mesurer en nombre car elle peut se recouper avec d'autres actions et le traçage n'était pas suffisamment précis pour être identifié dans la Base de données de suivi des actions FREDON

- Département 63 : le 10 février 2022 (Pontgibaud) : Participation au Comité de pilotage "prévention" du CLS des Combrailles (24 participants) avec présentation de la problématique 'ambrosie' et du dispositif d'accompagnement des collectivités par FREDON.
- Département 43 : formation 'référents' (CNFPT) sur Fontannes le 16 juin incluait 8 agents du Conseil Départemental [service routier].
- Département 15 : Réunion à Ladinhac : présence des agents du CD15 en charge des routes.
- Département 73 : rencontre avec une entreprise de réinsertion par le travail (entreprise de paysage)
- Département 69 : Participation à une réunion du CLS de la Communauté de communes Entre Bièvres et Rhône sur élaborations de fiches actions « Un environnement favorable à la santé »
- Département 38 : interaction avec animateurs environnement de l'interco de Grand Annecy
- Département 01 : 1 rencontre avec la direction des routes départementales dans l'Ain + intervention ambrosie lors de la formation EEE délivrée aux agents APRR
- Département 26 : 3 rencontres
- Département 07 : 1 rencontre

Perspectives 2023 :

- Identifier et recenser des professionnels non agricoles (Entreprises TP, Gestionnaires de Grands Linéaires ...)
- Organiser des réunions d'information et d'échanges techniques pour ces publics

ACTION 2.6 – WEBINAIRES D'INFORMATION

Objectifs : 10 ateliers d'1 h en visioconférence sur un sujet spécifique, niveau AURA.

Réalisation 2022 : 10 webinaires (3 thématiques généralistes + 7 confirmés) et une reprise de contacts a posteriori avec tous les inscrits qui n'ont pu participer.

Date	Thématique abordée	Nb inscrits
30/03/2022	Le rôle du référent communal et les moyens dont il dispose	23
06/04/2022	Découvrir la problématique de lutte contre l'ambrosie	18
14/04/2022	Le rôle du référent intercommunal	11
05/05/2022	Accompagner les agriculteurs en tant que référent communal (niveau confirmé)	10
17/05/2022	Reprendre une situation problématique de l'année précédente (niveau confirmé)	8
14/06/2022	Organiser une opération d'arrachage sur son territoire (niveau confirmé)	14
23/06/2022	Gérer l'ambrosie sur les productions maraîchères et petites cultures sarclées (niveau confirmé)	3
27/09/2022	Gérer l'ambrosie en berges de cours d'eau (niveau confirmé)	6
04/10/2022	Gérer l'ambrosie sur les surfaces pâturables et les cultures fourragères (niveau confirmé)	2
17/11/2022	Mettre en place des partenariats de gestion (niveau confirmé)	63
Total		158

Perspectives 2023 :

- Maintenir ce dispositif : prévoir autour de 9 webinaires (généralistes + spécialisés) sur l'ensemble de la campagne 2023. Bien préciser que les sessions spécialisées s'adressent à des référents confirmés.
- Programmer les 1ères sessions en sortie d'hiver

ACTION 2.7 – MIDIS DE L'AMBROISIE

Objectifs : 9 permanences d'1 h en visioconférence pour répondre aux questions techniques des référents.

Réalisation 2022 : FREDON a communiqué régulièrement sur cette formule des « midis de l'ambroisie » et réalisé 9 permanences (tous les 15 jours entre les semaines 20 et 37). Personne ne s'est jamais connecté.

Perspectives 2023 : Format à abandonner en 2023. Il ne semble pas correspondre à un besoin. Il convient de garder le contact privilégié des échanges téléphoniques, mail ou de terrain pour répondre aux questions des référents.

ACTION 2.8 – INTERVENTIONS AUPRES DES APPRENANTS EN ETABLISSEMENTS AGRICOLES

Objectifs : Viser les futurs agriculteurs et techniciens agricoles et indirectement leurs proches par des interventions auprès des apprenants en établissements agricoles

Réalisation 2022 :

- 6 interventions réalisées :
 - LEGTA Brioude (43),
 - Lycée Agri Chambéry (73),
 - Lycée Agricole Poisy (74),
 - CFPPA Yssingaux (43),
 - CAPA Saint Appolinard (42),
 - BTSA GPN (26)

Les supports de présentation ont été fournis aux enseignants rencontrés afin qu'ils puissent se les approprier à l'avenir dans le cadre de leur programme pédagogique.

Les interventions auprès des apprenants en établissements agricoles semblent un des moyens les plus efficaces de toucher le public agricole (que ce soit les futurs exploitants agricoles, mais aussi les exploitants actuels via le relai que les apprenants peuvent faire : discussion avec leurs parents, stages...).

- Contact pris auprès de la DRAFF (SRFD + SRAL) pour organiser un travail d'information des enseignants à l'échelle régionale.

Perspectives 2023 :

- Continuer à réaliser des interventions dans quelques établissements d'enseignement agricole
 - Poursuivre la collaboration avec la DRAAF / SRFD et SRAL pour organiser un travail d'information des enseignants à l'échelle régionale (notamment des sessions en webinaire d'information des enseignants). Se rapprocher de la DRAAF/SRFD pour envisager l'information des formateurs.
-

ACTION 2.9 – FAVORISER LES LIENS ENTRE REFERENTS ET AGRICULTEURS

Objectifs : 12 réunions à l'échelle intercommunale de rencontre entre référents et témoins agricoles

Réalisation 2022 : 6 réunions réalisées : Ladinhac (15), St Pal-de-Mons (43), St Appolinard (42), Fayet-le-Château (63), Miribel et La Boisse (01) (partenariat FDSEA pour les réunions dans l'Ain). Il est très difficile de mobiliser le monde agricole pour faire intervenir des agriculteurs lors de réunions sur la thématique « ambroisie » (qui n'est pas prioritaire devant les autres problématiques du milieu telles que la forte sécheresse observée en 2022).

Il semble que le meilleur moyen pour favoriser le lien entre référent et agriculteurs est de permettre au référent de monter petit à petit en compétence au travers de toutes les actions d'accompagnement individuel que mène FREDON auprès des référents. Les actions de médiation constituent aussi un soutien important pour que les référents puissent mieux appréhender le dialogue avec les agriculteurs de leur territoire.

Perspectives 2023 : Organisation et réalisation de réunions en webinaire de rencontre entre référents et témoins agricoles (agriculteurs, techniciens agricoles...).

ACTION 2.10 – FAVORISER LE LIEN LOCAL ENTRE FREDON ET TECHNICIENS DES COOP. ET NEGOCES

Objectifs : Prise de contact avec chaque technicien agricole CA, coop et négoce concernés par département pour favoriser le lien avec FREDON pour la gestion de l'ambrosie

Réalisation 2022 :

- Début 2022 : chaque correspondant local FREDON ambrosie a pris contact par téléphone avec ses correspondants Chambre d'Agriculture, Coopératives agricoles et Négoces agricoles pour :
 - Identifier la personne contact sur la gestion de l'ambrosie (mise à jour du listing des correspondants)
 - Rappeler les éléments disponibles fournis par FREDON pour communiquer auprès des agriculteurs
 - Evoquer les situations éventuellement difficiles
 - Proposer de participer à des réunions organisées par ces structures pour présenter en quelques minutes la problématique ambrosie
- Tout au long de la campagne : lien téléphonique ou de terrain ponctuel sur des cas spécifiques
- Fin 2022 : mise à jour du listing des correspondants suite aux retours de mail infructueux : 223 contacts au total (à noter que dans ce listing de correspondants sur la problématique agricole, les animateurs agricoles des contrats territoriaux et de captages prioritaires n'ont pas été mis à jour : un contact auprès de l'ARRAA a été pris pour mettre à jour ce listing mais n'a pas encore abouti)

Constat : Les correspondants agricoles considèrent que la problématique ambrosie est moins prioritaire que d'autres problématiques agricoles (gestion agronomique globale, sécheresses, irrigation...). Il est difficile de les mobiliser sur ce sujet, même s'ils restent de bons relais potentiels auprès des agriculteurs. Ils ont de plus en plus de mal à organiser des réunions d'information auprès des agriculteurs : de moins en moins de participants aux réunions, de grandes difficultés à mobiliser quel que soit le thème et le format.

Perspectives 2023 :

- Mail à envoyer en début de campagne pour :
 - Fournir les retours d'expérience à valeur d'exemple
 - Rappeler les éléments disponibles fournis par FREDON pour communiquer auprès des agriculteurs
 - Proposer de participer à des réunions organisées par ces structures pour présenter en quelques minutes la problématique ambrosie
- Reprise de contacts téléphoniques avec les correspondants locaux pour bien se coordonner sur la communication sur l'ambrosie
- Tout au long de la campagne : lien téléphonique ou de terrain ponctuel sur des cas spécifiques (notamment dans les cas de médiation)
- Mettre à jour le listing des correspondants agricoles avec les animateurs agricoles des contrats territoriaux et de captages prioritaires (via le GT Milieux aquatiques)

ACTION 2.11 – RETOUR D'EXPERIENCES A VALEUR D'EXEMPLE

Objectifs : Recueil et valorisation d'expériences à valeur d'exemple

Réalisation 2022 :

- Rencontre et tournage vidéo avec une dizaine d'acteurs pouvant apporter un témoignage à valeur d'exemple
- Découpage des vidéos pour un montage de courtes vidéos retours d'expérience sur des thèmes différents
- Rédaction d'articles sur 3 retours à valeur d'exemple

Thème	Nom - Prénom du (des) témoin(s)	Lieu de tournage
Témoignage d'une élue dont le fils est allergique à l'ambrosie + agent communal	Amélie PACAUD (Elue) et Alain BEUWARD (Agent communal)	BOST (03)
Gestion agricole sur la durée	Laetitia MASSON (Chambre d'agriculture) Anne-Laure TRIOLET (Animatrice de CA VIENNE CONDRIEU)	CA VIENNE CONDRIEU (38)
Actions d'un référent ambrosie dans l'Allier	Jacques GROBOST (Elu et réf ambrosie)	VICQ (03)

Reconnaissance - Distinction de l'ambroisie à feuilles d'armoise	Frédéric CARAY (FREDON AURA)	VICQ (03)
Gestion de l'ambroisie dans les cultures d'hiver	Guillaume GENIN (agriculteur)	CHEYSSIEU (38)
Gestion de l'ambroisie dans les cultures de printemps (conventionnel)	Guillaume GENIN (agriculteur)	CHEYSSIEU (38)
Gestion de l'ambroisie dans les cultures de printemps (agriculture biologique)	Guillaume GENIN (agriculteur)	CHEYSSIEU (38)
Les principaux leviers pour gérer l'ambroisie en agriculture	Guillaume GENIN (agriculteur)	CHEYSSIEU (38)
Gestion de l'ambroisie par arrachage manuel en milieu agricole	M BORRON (agriculteur)	SAINT ETIENNE DU BOIS (01)
Actions d'un référent ambroisie dans l'Ain	M CRISCUOLO (Elu)	TRAMOYES (01)

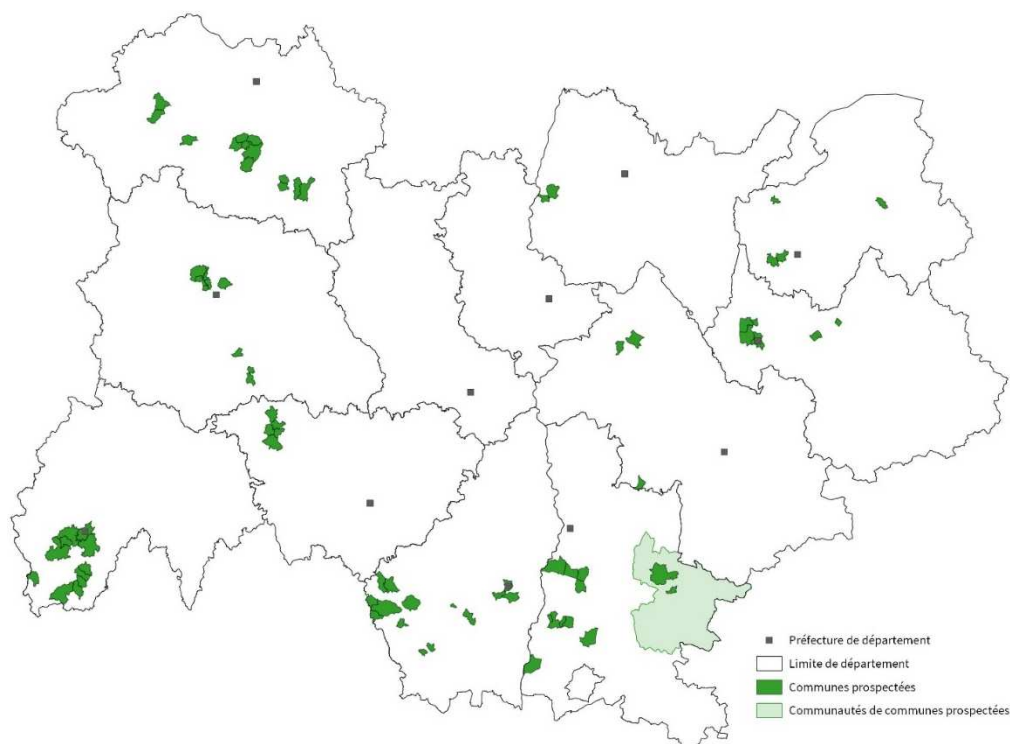
Perspectives 2023 :

- Diffusion des supports collectés et travaillés en 2022 : Après validation définitive, les vidéos seront disponibles début 2023 sur la chaîne YouTube FREDON. Les vidéos et articles pourront être diffusés selon plusieurs canaux d'information : réseaux sociaux, portail régional ambroisie, newsletters 2023... Les vidéos seront également exploitées lors des diverses formations et participations à des évènements.
- Collecte et formatage de 5 nouveaux témoignages à valeur d'exemple

ACTION 2.12 – PROSPECTIONS DE TERRAIN

Objectifs : Réaliser des prospections terrain sur certains territoires prioritaires (fronts de colonisation + zones contaminées mais sans signalement ou sans activité des référents, pour alerter les collectivités locales concernées) : 50 communes prévues sur AURA en 2022.

Réalisation 2022 : Des prospections ont été réalisées par les agents de FREDON AURA sur 81 collectivités pour rechercher la présence d'ambroisie. Ces prospections sont notamment ciblées sur des secteurs avec suspicion de présence d'ambroisie ou sur des zones en front de colonisation. Cette action favorise le contact terrain avec les référents et permet de les alerter. Ce travail est souvent réalisé en parallèle d'autres travaux de terrain FREDON hors ambroisie pour l'optimisation des déplacements.



Collectivités prospectées par FREDON AURA en 2022

Perspectives 2023 : Continuer à réaliser des prospections terrain sur certains territoires prioritaires = fronts de colonisation + zones contaminées mais sans signalement ou sans activité des référents, pour alerter les collectivités locales concernées. Cette action est essentielle pour alerter sur l'apparition de nouveaux foyers et sur la mobilisation des référents non encore impliqués.

ACTION 2.13 – COMMUNICATIONS MEDIA ET « LARGE PUBLIC »

Objectifs : 3 communiqués de presse diffusés à tous les médias concernés et liste des manifestations recensées dans le cadre des journées de l'ambrosie

Réalisation 2022 : 2 communiqués de presse « grand public » et 4 articles diffusés dans la presse agricole.

PRESSE « GRAND PUBLIC »

2 communiqués de presse « Grand public » ont été rédigés par FREDON AURA en 2022 et diffusés aux principales agences de presse identifiées sur le territoire régional (presse écrite, radio et TV) :

- Le 13/06, envoi du communiqué « Journées de lutte contre les ambrosies ». Envoi à 600 destinataires (18,3% d'ouverture) ;
- Le 01/08, envoi du communiqué « Pollens d'ambrosie : retour des allergies dès le 09 aout 2022 ». Envoi à 683 destinataires (17,4% d'ouverture).



Suite à ces communiqués, FREDON AURA a reçu plusieurs sollicitations pour des informations complémentaires ou demandes d'interviews :

Date	Média
26/04/2022	LA TRIBUNE / LE PROGRES
13/06/2022	LE PAYS D'ENTRE LOIRE ET RHONE
14/06/2022	LE PROGRES
16/06/2022	FRANCE 3 ALPES
17/06/2022	RADIO SCOOP LOIRE
21/06/2022	NRJ DROME
12/07/2022	LA LENTILLE
01/08/2022	LE JOURNAL BUGEY-COTIERE
02/08/2022	LA MONTAGNE
10/08/2022	RADIO TOTEM
10/08/2022	RADIO MONTLUÇON BOURBONNAIS
11/08/2022	LE DAUPHINE LIBERE
28/09/2022	FRANCE 3 REGION

PRESSE AGRICOLE

4 articles supplémentaires ont été rédigés par FREDON AURA en 2022 et proposés aux principales agences de presse agricole d’Auvergne-Rhône-Alpes :

Date	Sujets abordés
20/05/2022	Dés herbage mécanique de l’ambrosie dans les cultures de printemps
20/06/2022	Gestion de l’ambrosie à feuilles d’armoise : intervenir mécaniquement dès la fin des moissons
28/07/2022	Dernière ligne droite pour gérer l’ambrosie avant l’arrivée des premiers pollens
06/10/2022	Prévenir la dissémination des graines d’ambrosie lors de vos prochaines interventions

Ces articles ont ensuite été relayés dans les départements par la rédaction de ces organismes de presse.



Exemple d’articles de presse agricole rédigés par FREDON AURA en 2022

Perspectives 2023 : Continuer à faire parler de l’ambrosie et à la faire mieux connaître, notamment lors des périodes cruciales

ACTION 2.13 BIS – COMMUNICATIONS TECHNIQUES ECRITES

Différentes communications techniques ont été diffusées en 2022 pour accompagner les référents ambroisie et leur fournir toutes les informations nécessaires à la bonne gestion de l'ambroisie.

NEWSLETTER « INFOS AMBROISIE »

Une newsletter « Infos - Ambroisie » a été diffusée le 12/08/2022.

Ce document a été envoyé à tous les référents (communaux et intercommunaux) désignés sur le territoire, aux « référents à confirmer ou assimilés » identifiés par FREDON AURA ainsi qu'aux adresses « Contact » des collectivités du territoire, soit un total de 6 165 destinataires (43,3% d'ouverture traçable).

Au sommaire :

- Pollens d'ambroisie : début des symptômes d'allergies à partir du 09 aout 2022 ;
- Désigner un référent ambroisie : outil n°1 pour organiser la lutte sur votre territoire ;
- Signaler la présence d'ambroisie et notifier la destruction des foyers d'infestation.



INFORMATIONS TECHNIQUES « C'EST LE MOMENT »

FREDON AURA a intensifié en 2022 la diffusion des messages techniques « C'est le moment ». Chaque message détaille une actualité de la campagne de lutte contre l'ambroisie avec une approche plus concrète, adaptée aux besoins des acteurs de terrain.

13 messages « C'est le moment » ont été envoyés durant la campagne 2022, en insistant tout particulièrement sur la période estivale :

Date	Sujets abordés	Nb envois	Ouvertures estimées
07/03/2022	C'est le moment de vous former à la gestion de l'ambroisie	5 447	38,4%
15/04/2022	C'est le moment de vous inscrire aux formations « référents ambroisie »	5 451	37,5%
09/06/2022	C'est le moment de faire connaître vos évènements pour les « Journées de lutte contre les ambrosies »	1 876	37,7%
03/07/2022	C'est le moment de repérer et détruire les foyers d'ambroisie présents sur votre commune	1 946	35,9%
22/07/2022	C'est le moment : dernière ligne droite pour détruire les foyers d'ambroisie avant la floraison	2 677	38,3%
27/07/2022	C'est le moment : dernière ligne droite pour détruire les foyers d'ambroisie avant la floraison (version Grands linéaires)	58	28,6%
25/08/2022	C'est le moment : dernière ligne droite pour détruire les foyers d'ambroisie avant le pic de pollens	2 836	36,3%
05/09/2022	C'est le moment de renforcer la lutte en milieu agricole	2 826	37,8%
23/09/2022	C'est le moment de limiter la dispersion des graines d'ambrosies	2 927	36,3%
06/10/2022	C'est le moment de nous retrouver au Forum des collectivités territoriales de Haute-Savoie	434	21,6%
11/10/2022	C'est le moment de nous retrouver au Salon des maires de l'Allier	542	42,1%
21/10/2022	C'est le moment de vous inscrire aux webinaires d'information des référents ambroisie	6 551	37,6%
02/12/2022	C'est le moment de faire le bilan de la campagne 2022	6 245	35,6%

A noter : les taux d'ouverture annoncés dans ce tableau correspondent uniquement aux données fournies par l'outil d'envoi de mail en masse « Sendinblue ». Ces informations doivent toutefois être nuancées : les serveurs SMTP des destinataires ne permettent pas de collecter systématiquement ces données et des consultations de ces documents ont également été réalisées directement sur le portail ambroisie.fredon-aura.fr.

Ces messages ont par ailleurs été relayés sur les réseaux sociaux de FREDON AURA.

Sur le terrain, de nombreux référents nous ont dit avoir bien reçu les « c'est le moment » et que ça reste un outil utile pour eux pour être alertés en saison. Les taux d'ouverture sont satisfaisants par rapport à d'autres types d'envoi. Pas de désinscription ou de blacklisting constatés. Cet outil semble bien perçu par la population des référents ambroisie.

MISE A JOUR ET DIFFUSION DE PLAQUETTES TECHNIQUES

La plaquette « Lutter contre l'ambroisie en milieu agricole - Grandes cultures » reprend les principales informations pour une bonne gestion de l'ambroisie en grandes cultures.



Ce document a été remanié en juin 2022 en actualisant notamment les stratégies de lutte chimique autorisées pour lutter contre l'ambroisie (travail en lien avec la chambre régionale d'agriculture). Cette brochure est disponible sur le portail ambroisie.fredon-aura.fr.

Au sommaire :

- Incidence sur la santé ;
- Reconnaissance de la plante et présence sur le territoire ;
- Gestion de l'ambroisie dans les cultures (lutte préventive et curative) ;
- Limiter la dispersion par nettoyage des engins agricoles ;
- Gestion des semences d'ambroisie ;
- Réglementation et liens utiles.

Perspectives 2023 : Maintenir les communiqués de presse 'grand public' et 'agricole' ; et renouveler les alertes « C'est le moment » (10 envois mail + test par SMS). Mettre à jour la plaquette agricole.

ACTION 2.14 – PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

Objectifs : 5 participations à des manifestations événementielles pour sensibiliser les professionnels et référents et leurs apporter des informations sur l'ambroisie

Réalisation 2022 : Participation active à 8 évènements :

Liste des manifestations auxquelles FREDON a participé	Date	Nb personnes rencontrées
- Sommet de l'élevage	04/10 au 07/10	100
- Salon des maires (03)	20/10	22
- Salon des maires (26)	14/10	50
- Salon des maires (74)	21/10	125
- Semaine verte d'Issoire (63)	05/05 et 06/05	77
- Salon "à votre santé" St Eloy Les Mines (63)	10/05	35
- Salon du développement durable à Moulins (03),	07/10	35
- Foire de St Denis (38)	08/10	30

A noter que la présence de FREDON sur ces stands avec des supports d'information disponibles (Expo ambroisie dans le hall du sommet de l'élevage, panneaux accessibles en lecture, présentation de la thématique dans le guide du salon, brochure dans tous les sacs des participants au salon des maires de l'Allier...) a potentiellement un effet d'information des visiteurs qui n'ont pas eu directement de contact avec les collaborateurs FREDON. Le nombre des personnes touchées indirectement n'est pas mesurable.

Perspective 2023 : Continuer à participer à quelques évènements prioritaires tous les ans en favorisant une bonne répartition sur la région

Action 3 – Relances collectives par e-mail des signalements d'ambroisie

Objectifs : en 2022 : prévu : 7 relances groupées réparties sur la saison ambroisie

Réalisation 2022 : Des relances mail ont été envoyées à l'attention des communes ayant au moins un signalement sur la plateforme Ambroisie en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge (envoi du message au(x) référent(s) ambroisie désigné(s) sur le secteur, avec copie à l'adresse mail générique de la commune concernée). Les référents intercommunaux ne sont pas sollicités à cette étape de l'accompagnement proposé.

10 relances collectives ont été réalisées en 2022 :

	Mai		Juin				Juillet					Août				Septembre				Octobre				
	Sem.20	Sem.21	Sem.22	Sem.23	Sem.24	Sem.25	Sem.26	Sem.27	Sem.28	Sem.29	Sem.30	Sem.31	Sem.32	Sem.33	Sem.34	Sem.35	Sem.36	Sem.37	Sem.38	Sem.39	Sem.40	Sem.41	Sem.42	Sem.43
Relance collective mail		X		X		X		X		X		X		X					X		X			X
Accompagnement individuel	Tout au long de la campagne, selon la présence et l'évolution des signalements																							

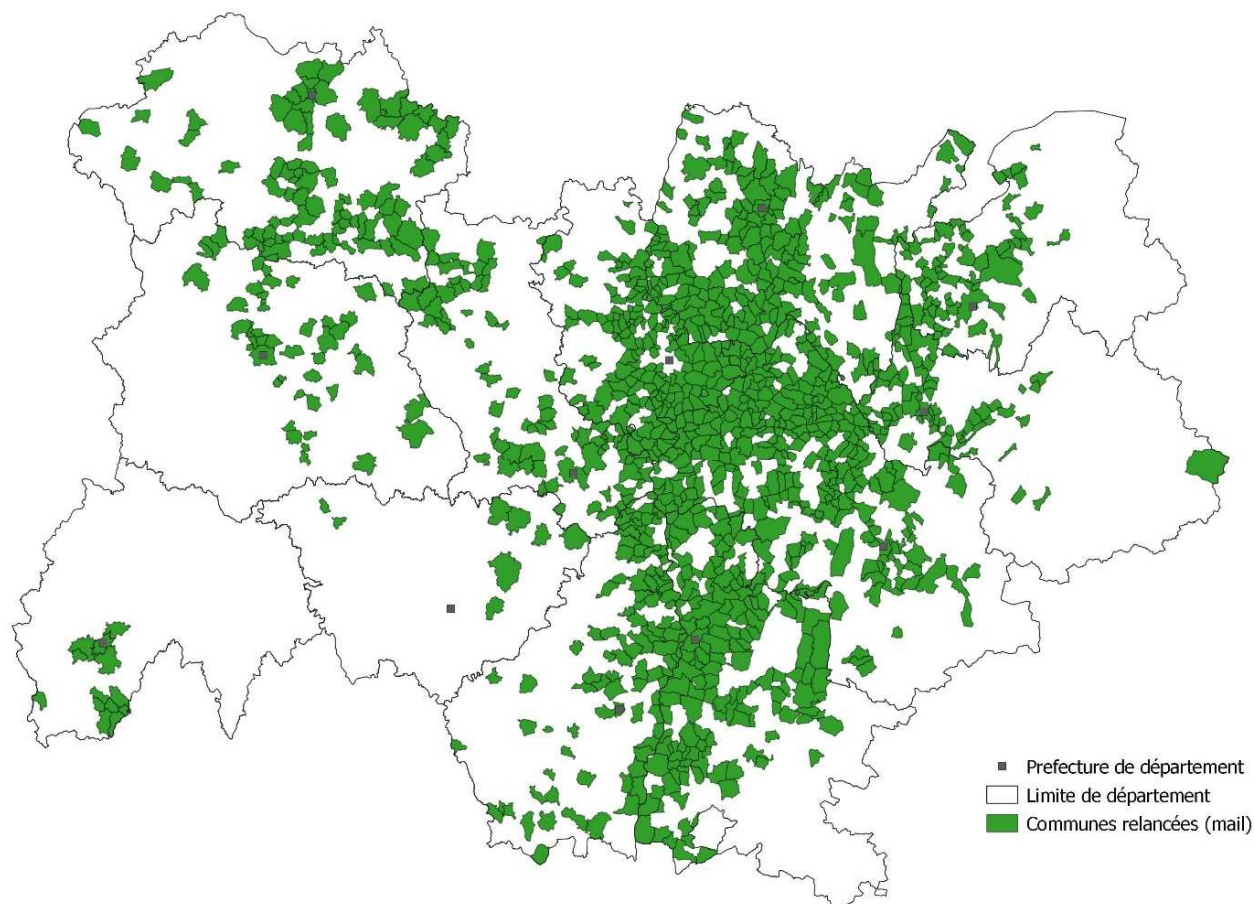
Date relance	Total communes relancées	Dont communes déjà relancées	Ouvertures estimées
25/05/2022	31	-	48,3%
09/06/2022	49	-	53,1%
20/06/2022	58	-	54,2%
06/07/2022	142	-	66,7%
20/07/2022	431	269	54,0%
04/08/2022	198	-	54,9%
16/08/2022	135	-	50,5%
20/09/2022	1099	722	50,6%
06/10/2022	28	-	54,3%
27/10/2022	1098	1042	47,8%

Pour éviter de solliciter les référents ambroisie à de trop nombreuses reprises, ces messages ont été envoyés une seule fois à chaque commune concernée. Après cette première relance mail, les échanges personnalisés avec le(s) référent(s) ambroisie ont été privilégiés pour lever toutes les difficultés éventuellement rencontrées pour gérer les signalements.

A noter :

- Pour plus d'efficacité, les relances du 20/07/2022 et du 20/09/2022 ont été envoyées à l'ensemble de communes ayant au moins un signalement en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge (sans tenir compte d'une éventuelle première relance). Certaines communes ont donc pu recevoir une seconde (voire une troisième) relance mail si leurs signalements n'avaient pas été « gérés » par le référent sur la plateforme ;
- Une dernière relance a été envoyée le 27/10/2022 à l'ensemble des communes ayant au moins un signalement en statut « Validé non détruit » ou « A valider » non pris en charge, afin d'alerter les référents concernés de la situation en fin de campagne.

1 228 communes ont présenté au moins un signalement « Ambroisie » sur leur territoire en 2022. Parmi elles, 1 179 ont été contactées dans le cadre de ces relances collectives par mail (communes avec des signalements en statut « Validé non détruit » ou « A valider » au moment de la relance) :



Communes concernées par une relance collective mail en 2022

En complément, notre analyse de l'évolution du statut des signalements au cours de la campagne montre une modification du statut d'environ 15 à 20 % des signalements dans le mois suivant l'envoi d'un mail de relance (voir schéma synoptique en annexe). Il est possible qu'une partie des signalements aient aussi été gérés sans que les référents concernés aient modifié le statut sur la plateforme de signalement.

Perspectives 2023 : Poursuite de cette action de relance optimisée

Action 4 – Relances individuelles des signalements d'ambrosie

Objectifs : À la suite des relances collectives, accompagner individuellement les collectivités pour traiter les signalements (rencontre sur le terrain ou échange téléphonique). Permet de dynamiser la gestion des signalements d'ambrosie en levant les freins rencontrés par les référents communaux et les autres gestionnaires. Prévision 2022 : 400 communes relancées sur AURA.

Réalisation 2022 :

Les correspondants FREDON sont intervenus auprès des collectivités pour une relance individuelle de signalement par téléphone et sur le terrain. Ces actions n'ont pas toujours été renseignées par les collaborateurs FREDON sur la base de données de suivi comme étant des relances individuelles. Des rencontres avec des référents en saison ont été réalisées à d'autres occasions, et ont aussi permis d'alerter ces personnes sur les signalements sur leur commune.

Les collaborateurs FREDON ont tracé 258 actions de relance individuelles en 2022, ce qui concerne 214 collectivités. Cependant, beaucoup d'autres actions sont tracées en « accompagnement » ou « gestion de signalement » car la relance d'une collectivité s'accompagne souvent d'une prise de contact qui aboutit à une stratégie à court terme : agriculteur à contacter, communication à mettre en œuvre, réunion à programmer, suivi des parcelles à gérer... Dans de nombreux cas cela engage également un déplacement sur le terrain.

Tout au long de campagne de lutte 2022, FREDON AURA a apporté un soutien aux référents (communaux et intercommunaux) pour assurer une bonne gestion des signalements d'ambrosie présents sur leur territoire.

Au total, plus de 500 actions auprès des collectivités AURA peuvent correspondre à des relances individuelles ou à leur suite logique.

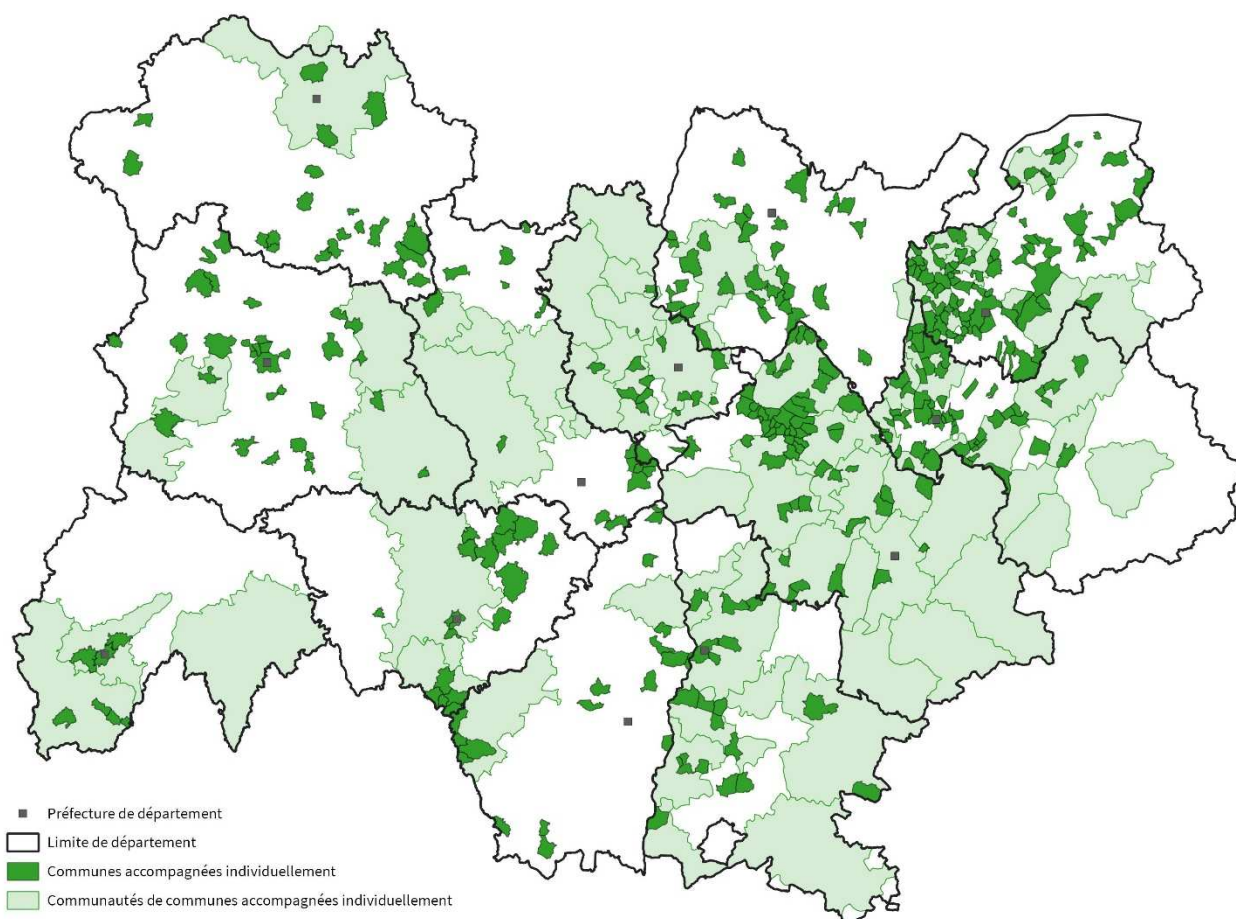
À la suite de ces relances collectives, un accompagnement individuel des communes a été proposé pour traiter les signalements (rencontre sur le terrain ou échange téléphonique). À cette étape, les référents intercommunaux ont parfois été sollicités pour soutenir l'accompagnement proposé par FREDON AURA et accentuer la dynamique locale de gestion des signalements. Depuis 2019, ce second niveau de relance permet de dynamiser la gestion des signalements d'ambrosie en levant les freins rencontrés par les référents communaux et les autres gestionnaires.

A noter : comme les années précédentes, face à l'importance des signalements en Auvergne-Rhône-Alpes, il a été nécessaire de prioriser les prises de contacts pour privilégier les communes qui présentaient le plus grand nombre de signalements et dont les statuts n'évoluaient pas sur la plateforme de signalement.

552 accompagnements individualisés ont été réalisés en 2022 :

Action d'accompagnement individuel des référents 2022, par type et territoire				
Type d'action	Niveau d'intervention			Total
	DEPARTEMENTAL	EPCI	COMMUNES	
Démarchage - Désignation de référents	3	25	109	137
Appui technique : Gestion de signalement	5	15	173	193
Appui technique : Accompagnement	21	76	125	222
Totaux	29	116	407	552

Action d'accompagnement individuel des référents 2022, par département												
DEP.	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74
Nbr. actions	39	23	33	10	75	103	18	19	30	27	77	115



Collectivités concernées par un accompagnement individuel en 2022

Après un décrochage du nombre de signalements en 2019 puis en 2020, le nombre de signalements reste globalement stable ces dernières années. On note une meilleure prise en compte de ces signalements depuis 2019. Cette année, on observe à nouveau une diminution du nombre de signalements en statut « A valider » au profit des signalements en statut « Validé détruit » et « Validé non détruit ».

Il semblerait donc que le renouvellement des référents ambroisie et leur accompagnement par FREDON AURA aient impulsé une nouvelle dynamique dans la gestion de l'ambroisie sur le territoire.

	2018	2019	2020	2021	2022
Total signalements	9 640	8 973	6 501	6900	6210
A valider	66%	59%	59%	50%	46%
Validé détruit	16%	24%	23%	28%	28%
Validé non détruit	10,5%	11%	14%	18%	20%
Signalement erroné	4,5%	4%	3%	2%	3%
Déjà signalé	3%	2%	1%	2%	3%

Etat des signalements ambroisie en fin de campagne en région Auvergne-Rhône-Alpes

Les communes accompagnées individuellement par FREDON AURA présentent globalement un meilleur taux de gestion des signalements sur la période 2020-2022. En fin de campagne 2022, 40% de signalements sur les communes ayant été accompagnées individuellement par FREDON AURA restent encore en statut « A valider » (cf. tableau ci-dessous). A l'inverse, les communes non accompagnées individuellement par FREDON AURA affichent quant à elles près de 50% de signalements « A valider ». L'accompagnement rapproché des collectivités proposé par FREDON AURA a de nouveau prouvé son efficacité et garanti une bonne dynamique de gestion de l'ambrosie.

	2020		2021		2022	
	Avec accomp. FREDON	Sans accomp. FREDON	Avec accomp. FREDON	Sans accomp. FREDON	Avec accomp. FREDON	Sans accomp. FREDON
Total signalements	2 694	3 807	3 399	3 501	2 041	4169
A valider	40%	72,5%	43%	57%	40%	48%
Validé détruit	34%	15%	31%	25%	29%	28%
Validé non détruit	21%	9%	21%	15%	23%	19%
Signalement erroné	3%	3%	3%	1%	4%	3%
Déjà signalé	2%	0,5%	2%	2%	4%	2%

Etat des signalements en fin de campagne sur les communes accompagnées individuellement par FREDON AURA

A noter : on observe, depuis 2020, une baisse significative du nombre de signalements « A valider », y compris pour les collectivités n'ayant pas fait l'objet d'un accompagnement individuel. On peut supposer que les alertes régulières (cf. action 3 - « Relances collectives par email »), conjuguées à la montée en compétence des référents ambrosie depuis 2020 permet d'améliorer la prise en compte des signalements sur le terrain et sur la plateforme de signalements.

Perspectives 2023 : Poursuite de cette action essentielle pour favoriser une prise en charge des signalements et une implication des référents communaux. C'est aussi l'occasion d'une première prise de contact entre FREDON et un nouveau référent (ou réf. à désigner) et donc d'accompagner celui-ci dans sa démarche de lutte à l'échelle de sa commune.

Action 5 - Médiation

Objectifs : Réalisation de médiations sur les cas difficiles – Prévision de 40 médiations en AURA sur 2022.

Réalisation 2022 : Les médiations en 2022 ont concerné 14 collectivités avec plusieurs interventions pour chaque médiation réalisée (prises de contact téléphonique, visites de terrain, échanges avec le correspondant ARS...).

DEP.	COLLECTIVITE
01	MASSIEUX, PARCIEUX
01	BAGE DOMMARTIN
03	MEAULNE VITRAY
03	SEUILLET
03	CONTIGNY
03	VICQ
26	DROME, LE POET LAVAL
26	DONZERE
38	SAINT ROMANS
38	FOUR
38	CREMIEU
43	SOLIGNAC SOUS ROCHE
73	VIMINES
74	CC DES VALLEES DE THONES

Par suite du bilan des années précédentes, nous avons mieux explicité les contours de l'action de médiation pour la saison 2022. Celle-ci comprends un réel travail de terrain, d'écoute et de suivi auprès de collectivités présentant une situation Ambrosie complexe ex : très grandes surfaces colonisées, conflits, refus d'intervention de la part d'exploitants ou de gestionnaires, etc).

Pour ces actions, le protocole général d'accompagnement est le suivant :

1/ prise de rendez-vous sur place avec le référent ambrosie et au moins un élu pour :

- Connaître l'historique de la commune en termes de surfaces impactées et d'actions menées dans le passé ;
- Faire un état des lieux physique et identifier les parcelles principalement touchées ainsi que les propriétaires et exploitants ;
- Convenir de la stratégie à adopter pour la saison en cours.

2/ prise de contact avec les agriculteurs concernés et réunion « bout de champ » pour constater le problème et évoquer des solutions à court terme.

3/ suivi de l'évolution de la situation avec la collectivité et relance éventuelle auprès des agriculteurs.

Ces médiations sont souvent initiées par des commentaires laissés par des administrés sur la plateforme de signalement que nous étudions avec attention. Plus rarement ce sont des collectivités qui nous contactent.

Il ressort clairement de la saison 2022 une problématique au niveau des exploitations en agriculture biologique qui se retrouvent souvent démunies et/ou débordées face à la prolifération de l'ambrosie. Néanmoins, nous avons pu constater sur le terrain qu'une conduite culturale adaptée permet tout à fait de gérer l'ambrosie même dans des cultures de tournesol.

Au final, malgré l'énergie déployée par nos collaborateurs et les collectivités en termes de communication et d'action de terrain notamment les réunions « bout de champs » quasi-systématiques en médiation, le fait que la lutte contre l'ambrosie en milieu agricole reste basée sur la bonne volonté des exploitants limite énormément l'efficacité du dispositif.

En conséquence, lors du suivi à posteriori nous constatons souvent des actions à la marge tels que des broyages trop tardifs ou insuffisants. On note également des conflits ou oppositions régulières entre les agriculteurs qui gèrent bien l'ambrosie et ceux qui laissent faire.

Perspectives 2023 : Poursuite de cette action essentielle pour soutenir les référents communaux dans les situations difficiles. Le nombre d'intervention par an est difficile à estimer puisqu'il dépend des sollicitations par les référents en fonction de leurs besoins au cours de l'année.

ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Formation des référents ambroisie

FORMATIONS CNFPT DES REFERENTS AMBROISIE

En 2022, la délégation CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes a reconduit l'inscription à son catalogue de la formation « Le référent territorial ambroisie » à destination des agents des collectivités du territoire. Centrées sur l'action de terrain, ces formations visaient à transmettre aux référents ambroisie (communaux et intercommunaux) les connaissances et savoir-faire concrets pour une action efficace sur leurs territoires de compétence.

6 formations à destination des agents territoriaux, animées par FREDON AURA, ont été organisées en 2022 :

Date	Lieu de la formation	Nb de participants
09/05/2022	BOURG LES VALENCE (26)	6
31/05/2022	COSNE D'ALLIER (03)	13
08/06/2022	LE CHAMBON FEUGEROLLES (42)	8
14/06/2022	LA ROCHE SUR FORON (74)	12
16/06/2022	FONTANNES (43)	9
21/06/2022	TRAMOYES (01)	9
Total		57

FREDON AURA a relayé toutes les informations relatives à la mise en place de ce dispositif de formation des référents ambroisie (agents) via :

- L'envoi de deux messages « C'est le moment », le 07/03/2022 et le 15/04/2022 ;
- Le portail <https://ambroisie.fredon-aura.fr/> rubrique « Agenda »
- Le phoning /mailing réalisé auprès des EPCI devant accueillir physiquement ces formations (pour diffusion aux collectivités du secteur), et pour certains départements auprès des associations de maires locales (AMF / AMR).

Des sessions avaient été programmées dans d'autres départements (15, 38, 63 ...), mais ont dû être annulées par manque d'inscrits.

Atteinte des Objectifs de formation :

L'analyse des questionnaires d'évaluation des acquis complétés en fin de session, ainsi que la perception des formateurs sur l'implication et le niveau de compréhension des stagiaires (à l'occasion des exercices, études de cas, mises en situation, tour de table final ...), permettent de dire que les objectifs pédagogiques sont bien atteints pour la grande majorité des stagiaires. Des axes d'amélioration ressortent toutefois concernant d'une part l'incitation à l'utilisation de la plateforme de signalement (plus insister sur l'existence de la Hotline, et la possibilité d'assister à des webinaires complémentaires pour améliorer la maîtrise de l'outil), et d'autre part sur la nécessité pour le référent de bien percevoir et prioriser ses actions autour de l'ambroisie (le développement des mises en situation reprenant des cas réels rencontrés sur le terrain est à étudier).

Satisfaction des stagiaires :

Le CNFPT n'a fait qu'un retour partiel de la satisfaction des participants aux sessions de formation (seuls 3 formations sont concernées), et le taux de réponse des stagiaires ne dépasse pas 50%. Les notes moyennes attribuées par ceux-ci en évaluation globale de chaque session oscillent entre 8 et 8,6 sur 10. La grande majorité des participants pensent que

la formation va améliorer leurs pratiques professionnelles. Ils disent être satisfaits des moyens pédagogiques utilisés (supports, sorties terrain, échantillons plantes). Par ailleurs, les formateurs notent souvent l'intérêt porté par les participants pour d'autres espèces invasives (végétales / animales).

FORMATION DES ELUS

En parallèle des formations CNFPT, des ateliers équivalents ont été proposés à cette même période, par FREDON AURA, pour doter les référents ambroisie 'élus' des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre une lutte efficace contre l'ambroisie. Cette action n'est pas financée par l'ARS dans le cadre du plan de lutte contre l'ambroisie déployé en Auvergne-Rhône-Alpes. Toutefois, il s'agit bien d'une action contribuant à la montée en compétences des référents ambroisie, ce qui favorise l'aptitude à l'identification précoce de l'ambroisie et à la mise en œuvre de plans de lutte localement.

1 formation à destination des élus a été organisée par FREDON AURA en 2022 :

Date	Lieu de la formation	Nb de participants
20/07/2022	SAINT POURCAIN SUR SIOULE (03)	4
Total		4

D'autres sessions avaient été programmées sur l'ensemble du territoire régional, mais ont dû être annulées par manque d'inscrits. Cette année la durée de formation a été portée à 6h (demi-journées en 2021) pour permettre aux participants de passer plus de temps sur la partie terrain et sur les exercices d'études de cas.

Le nombre de sessions réalisées et d'élus formés sont très insatisfaisants. Ils sont nettement en retrait par rapport à 2021 (8 sessions pour 34 stagiaires), sachant qu'en 2021 les taux de participation aux sessions n'étaient déjà pas très satisfaisants, notamment compte-tenu du temps investi par les collaborateurs FREDON sur cette action. Pourtant le niveau de satisfaction des stagiaires, recueilli via les questionnaires remis en fin de session et les tours de tables finaux, est globalement très bon (9,5/10 en moyenne ; note mini 8/10) en 2021 comme en 2022.

Comment expliquer la faible participation ?

- FREDON AURA ne propose ces formations que depuis 2021 et les élus n'ont sans doute pas été suffisamment avertis de ce nouveau dispositif ;
- Le dispositif de financement des formations (DIF) est encore trop peu connu des élus. Les dossiers sont parfois compliqués à mettre en place ;
- La coexistence sur un même territoire de sessions de formation payantes et d'ateliers d'information (webinaires ou réunions en présentiel) financés dans le cadre du plan de lutte par l'ARS ne donne pas l'avantage aux formations (cadre moins rigide durant les réunions de sensibilisation, analyse du contexte local, échange entre les acteurs d'un même territoire...).
- De nombreux référents s'estiment peut-être déjà 'formés' du fait de leur participation à un atelier 'visio', à une réunion d'information organisée il y a déjà plusieurs années, ou de la lecture d'un document technique, de la consultation d'une vidéo sur internet ...
- Le seul sujet de l'ambroisie est peut-être trop restrictif pour certains publics (élus ou agents de collectivités) qui expriment régulièrement le souhait d'être formés plus globalement sur les pratiques de gestion d'un ensemble d'espèces invasives à enjeux santé et/ou environnement présentes sur leur territoire.

Des pistes de réflexion peuvent être envisagées pour améliorer ces résultats :

- Maintenir les formations CNFPT sur les territoires où la demande de formation spécifique à l'ambroisie est la plus forte. Proposer ailleurs des formations intégralement financées (ARS, ...) qui permettraient de réunir élus et agents territoriaux sur des demi-journées.
- Rendre les formations ambroisie 'qualifiantes', pour donner une plus forte valeur au statut de référent 'ambroisie'.

- Créer des formations abordant différentes espèces à enjeux 'santé' (ambroisie, chenilles processionnaires, berce du Caucase, moustique tigre, rongeurs aquatiques ...) avec un focus suffisamment long et complet sur l'ambroisie pour avoir des référents 'ambroisie' opérationnels sur cette question à l'issue des formations.

Suivis d'évènements et de manifestations

JOURNEES DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

En amont des journées de lutte contre l'ambroisie (du 15 au 30 juin 2022), FREDON AURA a identifié une partie des manifestations prévues sur le territoire régional.

22 actions ont été recensées en Auvergne-Rhône-Alpes :

Date	Lieu	Description
11/06	Condrieu (69)	Atelier d'arrachage de l'ambroisie
15/06	Valgelon La Rochette (73)	Animation sur le marché de La Rochette
16/06	Beaumont lès Valence (26)	Ballade en nature avec les classes de CE2/CM1 et atelier d'arrachage de l'ambroisie
17/06	Saint Appolinard (42)	Animation sur le marché
18/06	Chassieu (69)	Animation sur le marché
18/06	Brézins (38)	Circuit avec reconnaissance et arrachage de l'ambroisie Échanges avec le milieu agricole
18/06	Annoisin Chatelans (38)	Atelier d'arrachage de l'ambroisie
20/06	Appolinard (42)	Soirée Ambroisie à destination des agriculteurs, élus et référents locaux
22/06	Gravières (01)	Exposition ambroisie + Temps d'échanges sur l'ambroisie + Circuit avec reconnaissance de la plante
24/06	Saint Julien Molin Molette (42)	Temps d'échanges sur l'ambroisie et atelier d'arrachage
25/06	Alboussière (07)	Animation pendant la fête de l'école + atelier d'arrachage
26/06	Saint Chef (38)	Temps d'échanges sur l'ambroisie et atelier d'arrachage
26/06	Romans sur Isère (26)	Animation sur le marché
26/06	Donzère (26)	Atelier d'arrachage de l'ambroisie
26/06	Les Granges Gontardes (26)	Atelier d'arrachage de l'ambroisie
26/06	Suze la Rousse (26)	Atelier d'arrachage de l'ambroisie
29/06	Chapeiry (74)	Animation sur le marché
01/07	Langogne (48)	Formation à la reconnaissance et à la gestion des ambrosies
01/07	Romans sur Isère (26)	Animation sur le marché

01/07	Romans sur Isère (26)	Ballade en nature avec les classes de CM2 + sensibilisation à la reconnaissance de l'ambroisie
02/07	Ambert (63)	Village santé – Cyclo Les copains
02/07	Saint André de Cruzières (07)	Atelier d'arrachage de l'ambroisie aux abords du lit de la Claysse

FREDON AURA a assuré la promotion de ces manifestations sur le site internet dédié ambroisie.fredon-aura.fr - Rubrique « Agenda ».

Perspectives 2023 : Continuer à susciter ce type d'évènements et à les mettre en avant.

ANNEXES

Analyse de l'évolution des signalements en fonction des relances collectives par EMAIL.

	25/05 - Relance 1 : 55 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		09/06 - Relance 2 : 105 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		20/06 - Relance 3 : 161 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		06/07 - Relance 4 : 422 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		20/07 - Relance 5 : 1305 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		04/08 - Relance 6 : 953 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		16/08 - Relance 7 : 655 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		20/09 - Relance 8 : 4493 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		06/10 - Relance 9 : 167 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »		27/10 - Relance 10 : 4354 signalements « A valider » ou « Validé non détruit »	
09/06 - Etat des signal.	49 non gérés	6 gérés																		
20/06 - Etat des signal.	39 non gérés	10 gérés	91 non gérés	14 gérés																
06/07 - Etat des signal.	38 non gérés	1 géré	90 non gérés	1 géré	152 non gérés	9 gérés														
20/07 - Etat des signal.	38 non gérés	0 géré	90 non gérés	0 géré	146 non gérés	6 gérés	393 non gérés	29 gérés												
04/08 - Etat des signal.	37 non gérés	1 géré	85 non gérés	5 gérés	119 non gérés	27 gérés	346 non gérés	47 gérés	153 gérés											
16/08 - Etat des signal.	36 non gérés	1 géré	84 non gérés	1 géré	117 non gérés	2 gérés	307 non gérés	39 gérés	71 gérés	881 non gérés	72 gérés									
20/09 - Etat des signal.	32 non gérés	4 gérés	82 non gérés	2 gérés	106 non gérés	11 gérés	259 non gérés	48 gérés	133 gérés	791 non gérés	90 gérés	531 non gérés	124 gérés							
06/10 - Etat des signal.	30 non gérés	2 gérés	80 non gérés	2 gérés	94 non gérés	12 gérés	247 non gérés	12 gérés	79 gérés	759 non gérés	32 gérés	520 non gérés	11 gérés	288 gérés						
27/10 - Etat des signal.	30 non gérés	0 géré	80 non gérés	0 géré	94 non gérés	0 géré	239 non gérés	8 gérés	13 gérés	856 non gérés	5 gérés	516 non gérés	4 gérés	50 gérés	4155 non gérés	154 non gérés	13 gérés			
05/01 - Etat des signal.	26 non gérés	4 gérés	77 non gérés	3 gérés	90 non gérés	4 gérés	224 non gérés	15 gérés	28 gérés	828 non gérés	33 gérés	480 non gérés	36 gérés	247 gérés	3908 non gérés	136 non gérés	18 gérés	4085 non gérés	269 gérés	

Vue générale action d'information

En 2022, 30 actions ont été réalisées en présentiel ou en visioconférence. Elles ont ciblé 71 collectivités pour un total de 511 participants. À noter cette année de nombreuses interventions auprès des futurs agriculteurs (CFPPA, lycées agricoles, CAPA, LEGTA) pour plus de 250 jeunes ayant suivis des sessions d'information ambroisie.

Territoire cible	Nbr. Participants
AURA	17
01	14
03	19
07	21
26	91
42	34
43	98
63	37
73	89
74	91
TOTAL	511



CONTACT

FREDON AURA

2, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST

04.37.43.40.70

contact@fredon-aura.fr

www.fredon.fr/aura

SIRET : 392 283 594 00035 - APE : 9411 Z
Fédération membre de FREDON FRANCE -
Réseau des FREDON et FDGDON



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES